

Le transfert du pouvoir de police en matière d'affichage publicitaire dans un Parc naturel régional ?

Jeudi 25 janvier 2024 – de 14h à 16h30



©Nicolas Sanaa - FPNRF

MOTS-CLÉS : affichage publicitaire, transfert du pouvoir de police, paysages, espaces publics

LIEN D'INSCRIPTION : [ICI](#)

PROGRAMME

- **14h00 : Introduction** par Dorine Laville cheffe du bureau des paysages et de la publicité au Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT)
- **14h05 : Les ateliers hors les murs nouvel appel à projets**, par Bastien Galant enseignement supérieur et territoire à la FPNRF
- **14h10 : Présentation de la plateforme Habiter Parc** par Ophélie Peirin marketing territorial à la FPNRF
- **14h15 : Présentation du cadre réglementaire de l'affichage publicitaire dans un Parc naturel régional** par Jean-Philippe Strebler juriste urbaniste qualifié (opqu), maître de conférences associé à l'université de Strasbourg
- **15h00 : Du diagnostic à l'accompagnement, en passant par la concertation locale sur le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes** par Julien Picot, chargé de mission urbanisme
- **15h30 : La décentralisation de la police de la publicité**
 - > **Contenu et enjeux de la réforme**, par Anne Marvie, adjointe à la cheffe du bureau des paysages et de la publicité DGALN/DHUP/QV2 au MTECT
 - > **Modalités de transfert des missions de police des maires aux présidents d'EPCI-FP**, par le bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique de la DGCL au Ministère de l'Intérieur.
- **16h20 : Présentation de l'offre de formation du CNFPT** par Benoît Masson responsable national des spécialités Information géographique & Droit des sols, CNFPT

FONDS DOCUMENTAIRE

- **Article MAIRE-Info** La police de la publicité est désormais obligatoirement exercée par les maires et les présidents d'intercommunalité [ICI](#)
- **Fiche pratique** : Loi Climat & résilience présentation des dispositions portant sur la réglementation de l'affichage publicitaire : [ICI](#)
- **Synthèse du webinaire de septembre 2023, Le transfert du pouvoir de police** en matière d'affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux. Quel cadre réglementaire et quelles perspectives ? : [ici](#)
- **Synthèse du webinaire de septembre 2021, Affichage publicitaire** dans les Parcs naturels régionaux : [ici](#)
- **Enquête sur l'affichage publicitaire et la signalétique**, 2019 : [ici](#)
- **Inventer demain sur La signalétique autrement** dans le Parc naturel régional de Lorraine [ici](#)

CONTACT : Nicolas Sanaa, aménagement du territoire - nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr - 06.99.94.42.42